

27 SEP. 2010

Jean-Pierre NICOLAS
DÉPUTÉ DE L'EURE
Conseiller Municipal d'Évreux
V-Pt du Conseil Supérieur de l'Énergie

Madame Françoise MORAINÉ
Confédération Paysanne
2104, rue Robespierre
93170 BAGNOLET

JPN/MB
Réf : 091005

Évreux, le 21 septembre 2010

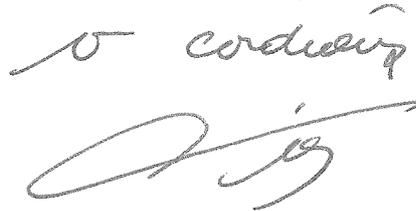
Madame,

En ma qualité d'élu de la République, je suis comme vous attaché au respect de l'exercice démocratique.

A l'évidence le rôle des interprofessions est essentiel dans le domaine de la contractualisation et il me paraît légitime que toutes les catégories d'agriculteurs puissent s'exprimer dans ce débat.

Je souhaite que la médiation décrétée par le Tribunal de Grande Instance de Paris débouche sur un accord professionnel permettant aux représentants de tous les agriculteurs de s'exprimer en leur nom.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Pierre NICOLAS